

105^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1961

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC, GENÈVE, 1962

105^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1961

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC, GENÈVE, 1962

RAPPORT DE la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Treina Jean*, Conseiller d'Etat, *président*

Gency François, *vice-président* ¹⁾

Turrettini Robert, *secrétaire* ²⁾

Altmann Gérard ³⁾

Bertholet Raymond ²⁾

Chevalley Freddy ³⁾

Fazan Roger ²⁾

Dr Genêt Gaston ²⁾

Logean Antoine ¹⁾

Dr Oltramare John ²⁾

Penay John ¹⁾

M. *Eger Jean*, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur

M. le Prof. *de Ajuriaguerra Julian*

Sous-directeur médical

Dr Mutrux Silvain

Sous-directeur administratif

M. Meyer Louis

¹⁾ Nommés par le Grand Conseil (séances du 6 juin 1958 et du 14 janvier 1961).

²⁾ Nommés par le Conseil d'Etat (séances du 17 juin 1958 et du 8 septembre 1959).

³⁾ Elus par le personnel (le 10 janvier 1958).

Chronique de la Clinique psychiatrique

Commission administrative

Au cours de l'année 1961, la Commission administrative a tenu huit séances ordinaires et vingt-deux séances de sous-commissions.

M. John Gallay, membre de la Commission depuis 1933, a démissionné de celle-ci et a été remplacé par M. Antoine Logean. Il sied de remercier très vivement M. Gallay de sa longue et fructueuse activité administrative et du grand intérêt qu'il a toujours montré à l'égard des problèmes économiques de la Clinique.

Du 8 au 12 septembre 1961, la Commission administrative s'est rendue en Angleterre, où elle a visité les hôpitaux de Fairdene et Netherne à Coulsdon, de Fulbourn à Cambridge, de Graylingwell à Chichester, et enfin l'hôpital de jour de Worthing. De très précieuses indications ont pu être réunies au cours de ce voyage d'étude.

Personnel

M. François Miche est entré le 1er février 1961 à la Clinique en qualité de médecin bénévole. Le Dr Pierre Schifferli, à Bel-Air depuis le 15 décembre 1955, a démissionné pour le 28 février 1961. M. Michel Cuénod a commencé son activité comme médecin bénévole le 1er mars 1961. Mlle Silvia Amati, en fonction depuis le 1er juin 1959, nous a quitté le 30 juin 1961. En qualité de médecins volontaires, Mlles Florida Moscone et Anne Virgili ont débuté le 1er juin 1961. Le Dr Alain Gunn-Séchehay, en fonction depuis le 1er octobre 1958, a obtenu, sur sa demande, un congé d'un an. Les Drs Erwin Wildi, entré le 1er octobre 1945, François Jaeggy, entré le 1er septembre 1958, Gérard Gauthier, entré le 1er octobre 1960, ont démissionné pour le 30 septembre 1961. Au nombre des entrées, mentionnons les Drs Daniel Grin, Jacques Spærry, Joseph Bellwald, et Houchang Vaziri, à Bel-Air depuis le 1er octobre 1961, Mio Fredland, depuis le 16 novembre 1961. Mlle Daisy Frossard de Saugy, entrée le 15 octobre 1959, a démissionné pour le 31 décembre 1961.

Mlle Anne Jordi a été engagée comme psychothérapeute dès le 16 mai 1961. Mme Nicole Morel a commencé son activité en qualité de secrétaire-bibliothécaire dès le 1er janvier 1961.

MM. François Schreiner, infirmier, et André Morisod, chef de pavillon, ont demandé à être mis au bénéfice de la pension de retraite, respectivement le 30 avril et le 31 décembre 1961. Nous avons eu à déplorer le décès de M. Roland Biondina, mécanicien, en date du 25 septembre 1961.

Effectif du personnel au 31 décembre 1961

Personnel médical

Médecin directeur	1
Sous-directeur médical	1
Médecins-adjoints	5
Médecins-assistants	11
Médecins remplaçants	6
Médecin-dentiste	1
Secrétaire de direction	1
Secrétaires	5
Infirmiers :	
Chef et sous-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	10
Infirmiers	41
Infirmiers détachés Laborat.	5
Elèves-infirmiers	11
Aides de maison hommes	20
Infirmières :	
Chef et sous-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	15
Infirmières	53
Infirmière préparat. laborat.	1
Elèves-Infirmières	19
Aides de maison, femmes	32
Pharmacienne	1
Technicienne E.E.G.	1
Psychothérapeutes	2
Moniteur	1
Monitrice	1
Assistentes sociales	2
Chef de cuisine	1
Sous-chefs de cuisine	2
Cuisiniers, cuisinières, aides	20
Nettoyeur	1
Chauffeur auto	1
Total	275

Personnel administratif

Sous-directeur administratif	1
Caissier-comptable	1
Commis	4
Dactylos et téléphonistes	3
Chef mécanicien	1
Sous-chef mécanicien	1
Chauffeurs-mécaniciens, serrurier	6
Chef de culture	1
Jardiniers	6
Chef-lingère repasseuse	1
Lingères	8
Repasseuses	6
Chef buandier	1
Buandières	3
Electriciens	3
Taillleurs	2
Cordonnier	1
Chef menuisier	1
Menuisiers	4
Peintre	1
Maçon et manœuvre	2
Tapissier	1
Journalières	9
Total	67

Cours de perfectionnement pour le personnel

Du 21 au 29 octobre 1961, un cours d'initiation aux techniques ergothérapeutiques et sociothérapeutiques a été organisé à la Clinique avec la participation des moniteurs de la section genevoise des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA). Douze infirmiers et infirmières de la Clinique de Bel-Air, ainsi que douze infirmiers et infirmières d'autres cliniques de Suisse romande, ont pu bénéficier de cet entraînement.

En novembre, un groupe psychothérapique, sous la direction du Dr Durand, des Rives de Prangins, et du Dr Cherpillod, de la Polyclinique de psychiatrie, a commencé son activité à raison d'une séance hebdomadaire. Quatorze infirmiers, infirmières et élèves ont demandé à pouvoir bénéficier de cette formation.

Travaux et constructions

En avril 1961, le pavillon IV hommes, complètement rénové et en partie transformé (subdivision des anciens dortoirs en chambres de 1, 2, 3 et 4 lits; création d'un atelier et d'une salle de jeux dans les combles; d'un bureau de médecin; amélioration des installations sanitaires) a été rendu à l'exploitation et réoccupé par une quarantaine de pensionnaires.

En octobre, le Centre social, dont la construction avait été entreprise l'année précédente, a été officiellement inauguré. Ce Centre social comprend un restaurant, où les pensionnaires et leurs visites peuvent venir se délasser et se rafraîchir, et les employés de la Clinique prendre leurs repas; un kiosque de vente, un salon de coiffure, une salle de kinésithérapie. Le restaurant et le local de kinésithérapie étant séparés par une paroi amovible, le déplacement de celle-ci permet d'obtenir une grande salle utilisable pour des réceptions et des fêtes.

En octobre également, un nouvel atelier aménagé dans les combles du pavillon VI hommes, a pu recevoir et occuper une trentaine de malades.

En novembre 1961, les malades du pavillon V hommes ont été répartis dans les autres pavillons de la division pour permettre la mise en œuvre de travaux de rénovation et de transformation de ce pavillon selon un plan mis au point par la direction et par M. Bernard, architecte.

Dans le courant de l'année, une réfection intérieure et certaines transformations ont été entreprises dans la villa des médecins et des infirmières.

Activité des laboratoires d'électroencéphalographie, de biochimie et d'histologie

dirigés par le Dr Tissot, depuis octobre 1961

Sous l'impulsion du Dr Rey-Bellet, avec la collaboration des techniciens, Mlle Sourd et M. Fritschi, l'activité du laboratoire d'électroencéphalographie s'est considérablement développée. Le nombre des enregistrements a atteint 600 en 1961. Les recherches de ce laboratoire ont porté sur le sommeil physiologique et ses modifications par divers médicaments (enregistrement simultané de l'E.E.G. et des mouvements du corps), sur les modifications encéphalographiques des démences, des états

de sevrage et des porphyrinuries. Ce dernier travail a fourni la matière d'une communication du Dr Rey-Bellet à la Société française d'électroencéphalographie. L'étude des ondes lambda s'est poursuivie. Pendant l'année 1961, la mise au point de l'appareillage de l'enregistrement optique des mouvements oculaires s'est poursuivie sous l'impulsion de Mlle Sourd avec la collaboration du Dr Schifferli et des médecins-adjoints. Cet appareillage est entré en fonction en octobre 1961 avec des résultats satisfaisants. De ce fait, l'étude de l'action des médicaments cataleptisants sur les mouvements oculaires, ainsi que l'étude de l'activité perceptive oculaire des démences comparée à celle des normaux, ont pu débuter.

Après le départ du Dr Wildi, l'activité du laboratoire d'histologie a repris sous la direction du Dr Grin avec la collaboration de M. Hurlimann. Grâce à la diligence de l'administration de la Clinique, un nouvel aménagement du laboratoire du neuropathologiste a été entrepris et a considérablement avancé.

Au laboratoire de biochimie, le développement des examens spécialisés de recherche diagnostique dans les psychoses nous a amenés à faire une rocade des locaux. L'ancien laboratoire de recherche a été attribué aux examens paracliniques courants, alors que les deux locaux précédemment affectés à cette fin ont été occupés par le laboratoire de recherche spécialisée appliquée. Ces deux locaux ont été remis à neuf et agencés en conséquence dans un temps record au cours de l'année 1961. Nous avons acquis pendant l'année 1961 un enregistreur électrique x - y qui complètera l'agencement du spectrofluoromètre Aminco-Bowman commandé, et qui nous sera livré en 1962. Nous avons commencé la construction d'un appareil à électrophorèse à haute tension, type Studnitz, qui entrera en fonction en 1962, et qui comprend un transformateur délivrant des potentiels de plusieurs milliers de volts déjà acquis en 1961.

Sous la direction générale de M. Charrière, l'activité du laboratoire s'est normalement développée. Les examens courants exécutés par MM. Labhart et Schöb ont augmenté en fonction du nombre des entrées et des nouvelles thérapeutiques. Les examens spécialisés ont été exécutés par M. Charrière, Mme Challier et Mlle Astruc. Nous avons continué l'étude de l'élimination du 5 HIAA dans les syndromes dépressifs et maniaques, avec et sans surcharge de 5 hydroxytryptophane et l'effet de diverses thérapeutiques sur cette excrétion. Ces travaux ont donné lieu à un rapport au premier symposium de Bel-Air traitant des monoamines et du système nerveux central. Nous avons commencé l'étude de l'excrétion du 5 HIAA chez les démences dégénératives; nous avons mis au point la méthode de dosage de l'acide xanthurénique, ainsi que celle du delta cryoscopique. Ce dernier travail a été accompli sous l'impulsion de M. le Prof. agrég. Esaidin, d'Istambul. Dans le domaine des examens courants, nous avons mis au point une méthode de dosage de l'hémoglobine par spectrophotométrie aussi rapide et plus précise

que la classique méthode de Sahli. Nous avons activement préparé l'entrée en fonction du dosage de l'acide vanillomandélique, métabolite des catécholamines et des catécholamines elles-mêmes. A cette fin, M. Charrière et Mlle Astruc se sont rendus à Bâle, dans les laboratoires de la maison Hoffmann-La Roche et du Bürgerspital, pour s'initier à ces techniques. Seuls les délais de livraison du spectrofluoromètre et de la construction de l'appareil d'électrophorèse à haute tension ont repoussé la mise au point définitive de ces méthodes en 1962.

Réunions scientifiques

Au début de septembre, une trentaine de conférenciers et de nombreux auditeurs se sont réunis pendant deux jours pour débattre du sujet: « Les mono-amines et le système nerveux central ». Grâce à l'appui de la maison Hoffmann-La Roche, à Bâle, le comité d'organisation a pu choisir ses invités en ne tenant compte que de l'intérêt qu'ils avaient montré aux questions discutées. C'est ainsi que des savants sont venus de Suisse, de France, d'Italie, de Belgique, de Suède, de Pologne, d'Allemagne, et sept des Etats-Unis. Chimistes, neurophysiologistes et psychiâtres ont confronté leurs expériences et, de l'avis général, la qualité de la discussion a été exceptionnelle. Les exposés seront d'ailleurs publiés dans un volume qui paraîtra prochainement. La réunion s'est terminée par un banquet réunissant plus d'une centaine d'invités dans la cafeteria qui venait d'être inaugurée.

Sociothérapie et kinésithérapie

Ces activités qui avaient été introduites progressivement à la Clinique en 1959-1960, ont été développées en 1961, sous la direction du Dr S. Mutrux et de M. S. Zutter, moniteur, en collaboration avec les Drs Bellwald, Guggisberg, Teixeira, de Mme Kouhl, monitrice des élèves, de Mlle Jacquemet, infirmière, de M. Clément, infirmier, de M. Pous, kinésithérapeute. De nombreux infirmiers et infirmières dans plusieurs pavillons ont en outre été associés à certaines de ces activités.

Différentes techniques d'éducation ou de rééducation, motrice, psychomotrice, relationnelle, ont été appliquées par MM. Zutter et Pous à des oligophrènes, à des catatoniques, à des encéphalopathes traumatiques, à des vieillards atteints de troubles démentiels et moteurs.

Des soirées culturelles bi-mensuelles ont été réalisées, soirées de personnalité appelée de l'extérieur, exposé suivi d'une discussion à laquelle s'associent plus ou moins tous les participants.

Des visites de musées ou d'expositions ont été organisées pour des petits groupes de malades.

L'édition d'un journal à parution hebdomadaire ou bimensuelle, est assurée par un comité de pensionnaires. Il fait paraître des articles rédigés par des malades, ou par le personnel, ainsi que des programmes des jeux, des manifestations récréatives, des activités sportives, culturelles, et des compétitions prévues pour chaque semaine.

Le ping-pong, le volley-ball, le basketball, la pétanque, sont les sports les plus pratiqués, tout particulièrement durant la belle saison. Ils donnent lieu périodiquement à des championnats interpavillonnaires.

En ce qui concerne les distractions offertes aux pensionnaires, il faut encore signaler une chorale mixte dirigée par le Dr Teixeira, un atelier de marionnettes animé par le Dr Teixeira et Mme Kouhl, un théâtre d'ombres, un groupe de danses folkloriques, des soirées de jeux (loto, cartes, tournois d'échecs, etc.), des bals.

La plupart des pavillons ont un comité de malades élus par les pensionnaires. Chaque comité pavillonnaire délègue à un comité central un ou deux représentants. Aux réunions hebdomadaires de ce comité assistent également deux ou trois médecins, les moniteurs, les aumôniers, quelques infirmiers et élèves et des stagiaires. Les réunions du comité central sont dirigées pendant 2 mois par un président choisi parmi les délégués. En cas de départ du président (sortie de la Clinique) en cours de mandat, il est automatiquement remplacé par son vice-président.

Les malades hommes ont participé, le 17 août 1961, à une excursion qui avait pour but Estavayer-le-Lac; le lendemain, ce fut au tour des malades femmes d'effectuer le même trajet. Enfin, une troisième excursion, mixte celle-là, eut lieu le 29 septembre 1961, au Signal-de-Bougny. Les malades, au nombre de 316 au total, ont pris un plaisir extrême à ces diverses excursions.

Pour la plus grande joie de nos pensionnaires également, les spectacles habituels ont été organisés par le comité des loisirs, et généreusement offerts, comme il est de coutume, par le Casino-Théâtre et le Cirque Knie. Nous en exprimons notre reconnaissance aux organisateurs comme aux acteurs et aux exécutants.

Ce nous est, enfin, un agréable devoir de marquer une fois de plus notre gratitude aux aumôniers de la Clinique, pour le dévouement dont ils font preuve et le soutien spirituel qu'ils apportent à leurs frères et sœurs hospitalisés.

En 1961, l'Hospice général a fait don, en faveur de nos malades, de vêtements et chaussures pour un montant qui représente une valeur de Fr. 5669,70.

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er 1. 1961	246	324	570
» entrés en 1961	375	458	833
» (dont 1ères entrées)	(267	297	564)
» en soins en 1961	621	782	1 403
» sortis en 1961	336	379	715
» décédés en 1961	39	83	122
» présents le 31. 12. 1961	246	320	566

Sorties des malades

	Hom.	Fem.	Total	%
Malades rentrés dans leur famille,				
» en placement familial ou chez des amis	127	205	332	46,4
» sortis sur pied libre	103	76	179	25
» sortis en convalescence ou placés dans des				
foyers, homes, pensions, institutions diverses	28	45	73	10,3
» transférés dans des hôpitaux ou cliniques				
psychiatriques	60	53	113	15,8
» transférés dans des maisons d'éducation, au				
pénitencier ou à la prison	11	—	11	1,5
» transférés dans des maisons de buveurs	7	—	7	1
Totaux	336	379	715	

Malades entrés en 1961

Forme de la maladie	Hom.	Fem.	Total
Oligophrénies	5	11	16
Psychopathie constitutionnelle. Troubles du caractère ou du			
comportement. Troubles sexuels	81	41	122
Névroses. Troubles réactionnels	37	63	100
Psychoses constitutionnelles : Démence précoce. Hébéphrénie.			
Catatonie. Délirés	54	113	167
Manie-dépression. Mélancolie	48	67	115
Psychoses acquises :			
Paralysie générale. Tabès. Chorée, psychoses post-traumat.	10	12	22
Démences : démence sénile, artériosclérose, cérébrale, démence			
vasculaire, artériopathique, dégénérative, maladie d'Alzheimer	37	114	151
Epilepsies	6	9	15
A coolisme : alcoolisme chronique, Delirium tremens.			
Syndr. Korsakoff Toxicomanies	97	28	125
Totaux	375	458	833

Rapatriements

40 rapatriements ont été effectués en 1961

Malades rapatriés	Hom.	Fem.	Total
Dans le canton de :			
Vaud	5	1	6
Neuchâtel	3	3	6
Berne	3	3	6
Valais	4	1	5
Fribourg	4	—	4
Argovie	2	1	3
St-Gall	1	1	2
Tessin	1	1	2
Thurgovie	1	—	1
Soleure	1	—	1
Zurich	—	1	1
	25	12	37
En France	1	—	1
En Turquie	1	—	1
En Grèce	—	1	1
Totaux	27	13	40

Décès en 1961

Forme de la maladie	Cause immédiate de la mort	Hom.	Fem.	Total
Oligophrénie	hyperthermie	1	—	1
»	décès brusque	1	—	1
Mélancolie	collapsus cardio-vascul	1	—	1
»	bronchopneumonie	1	—	1
»	hyperthermie	1	—	1
Psychose constit.	infarctus myocarde	1	—	1
»	œdème pulmonaire	2	—	2
»	bronchopneumonie	1	1	2
»	ictus	—	2	2
»	hémorragie digestive	—	1	1
Paralysie générale	décompensation cardiaque	—	1	1
Psychose post-traumat.	infarctus myocarde	—	1	1
Démence sénile	bronchopneumonie	—	14	14
»	infection respiratoire	—	1	1
»	tachyarythmie	1	—	1
»	collapsus cardio-vascul.	1	1	2
»	infarctus myocarde	1	—	1
A reporter		12	22	34

Forme de la maladie	Cause immédiate de la mort	Hom.	Fém.	Total
Démence sénile	Report	12	22	34
» »	décompensation cardiaque	—	5	5
» »	insuffisance cardiaque	—	1	1
» »	coma	1	—	1
» »	cachexie	1	3	4
» »	décès brusque	1	1	2
Artér. cérébrale	bronchopneumonie	10	17	27
» »	œdème pulmonaire	6	1	7
» »	embolie pulmonaire	—	1	1
» »	foyer pulmonaire	—	1	1
» »	insuffisance cardiaque	3	3	6
» »	décompensation cardiaque	1	9	10
» »	infarctus myocarde	—	4	4
» »	crise épileptique	—	2	2
» »	hémorragie cérébrale	—	1	1
» »	thrombose cérébrale	—	1	1
» »	hypertension	—	1	1
» »	hyperthermie	—	1	1
» »	dysphagie	1	—	1
» »	hémiplegie	2	1	3
» »	ictus	—	5	5
Epilepsie	cachexie	—	1	1
Alcoolisme chronique	bronchopneumonie	—	1	1
Korsakoff alcoolique	néoplasie bronchique	1	—	1
	ictus	—	1	1
	Totaux	39	83	122

Le nombre des entrées de malades a passé de 669 en 1960, à 833 en 1961, soit une augmentation de 24%. Le nombre des admissions à titre volontaire a continué à s'élever et a atteint le chiffre de 167. Cette augmentation des nouveaux cas et l'accroissement du nombre de tous les examens et de tous les traitements qu'ils nécessitent a impliqué une augmentation considérable du travail du personnel de la Clinique, des services médicaux en particulier.

Malgré l'accumulation du nombre des entrées l'effectif global des malades hospitalisés n'a subi qu'une progression beaucoup plus discrète, soit environ de 4% (204.569 journées d'hospitalisation en 1960 contre 212.569 en 1961). La durée moyenne de l'hospitalisation qui était en 1960 de 164 jours a continué à s'abaisser pour n'atteindre plus que 151 jours en 1961.

C'est grâce au développement des moyens d'investigation clinique de laboratoire et à la meilleure connaissance des maladies qui en est la conséquence et grâce également au perfectionnement des méthodes thérapeutiques, qu'il s'agisse de chimiothérapie, d'ergothérapie, de kinésithérapie, de sociothérapie, de psychothérapie, que nous sommes parvenus à ce résultat.

ORGANISATION ET ACTIVITÉ DE LA POLICLINIQUE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE EN 1961

L'année 1961 a été marquée par deux sortes d'événements: l'installation de la section pour enfants dans les cinq locaux mis à sa disposition à la nouvelle Clinique de pédiatrie, et l'organisation, dans le cadre de la section pour adultes, de consultations spécialisées.

A) Section pour enfants:

Bien qu'elle ne remonte qu'au mois d'octobre, l'installation de la section pour enfants dans des locaux qui lui sont propres a déjà permis d'augmenter considérablement son rendement, particulièrement en ce qui concerne les traitements. L'articulation très étroite de cette section avec le Service médico-pédagogique a déjà donné des résultats réjouissants aussi bien dans le domaine de l'efficacité que de la coordination du travail entre services officiels. Il semble que la structure de ce petit service où fonctionnent une équipe SMP (dépistage) et une équipe Policlinique (traitements) devrait dicter l'organisation future de l'hygiène et de la prophylaxie psycho-sociale de l'enfance à Genève.

Le personnel de cette section se répartit comme suit:

Equipe Policlinique : Dr L. Korálnik, médecin-adjoint
Mlle A.-M. Jordi, psychologue-psychothérapeute
Mlle M. Zwahlen, secrétaire.

Equipe S.M.P. : Dr J.-D. Stucki, médecin-adjoint
Mlle M. Schaechtelin, psychologue (mi-temps)
Mme D. Quinodoz, logopédiste (1/8 de temps).

Un médecin bénévole à temps partiel, le Dr Pedro Luzès, psychiatre, complète ce personnel.

L'organisation générale et le contrôle du travail des deux équipes sont assumés directement par le Dr G. Garrone, médecin-chef-adjoint.

Les liens avec la Clinique et Policlinique de pédiatrie, quoique encore récents, se présentent sous de bons auspices.

Le fichier et les dossiers établis sont communs à la Policlinique (section pour enfants) et au S.M.P. afin d'éviter tout risque de double emploi.

B) Section pour adultes:

Limitée dans son expansion, faute de locaux, et devant, cependant, faire face à une pression croissante de la demande, tout l'effort

de cette section a été dirigé vers l'augmentation du rendement avec les moyens existants.

Nous avons tâché d'atteindre ce but par divers procédés :

- a) *amélioration de la formation des médecins-assistants*, ce qui constitue en définitive le meilleur moyen connu d'accroître leur efficacité non seulement qualitative mais aussi quantitative.

Les consultations didactiques du Professeur de Ajuriaguerra, les colloques du Dr Garrone concernant le diagnostic et les indications de traitement, les séminaires de contrôle de psychothérapie du Dr Gressot, médecin-adjoint (I.P.), les exercices didactiques de relaxation psychothérapique par Mlle Dr Frossard de Saugy, actuellement médecin-consultant, les soirées de lecture enfin, ont constitué l'essentiel de ce perfectionnement *post-graduate*. En plus, une collaboration étroite avec les centres de recherche psycho-pharmacologique a permis une rapide et meilleure connaissance des nouvelles drogues et l'épanouissement d'une activité scientifique qui a donné lieu à diverses publications.

- b) *utilisation systématique des techniques de traitement en groupe* : psychothérapie par la relaxation surtout, sous la direction de Mlle Dr Frossard de Saugy, et psychothérapie analytique de groupe sous la direction du Dr Gilbert Genevard, médecin-consultant. Ces deux techniques de groupe ont permis de dispenser 1400 consultations psychothérapiques qui n'auraient pas pu avoir lieu autrement.

- c) *création de consultations spéciales*, dont la plus importante, celle pour malades atteints d'aphasie ou d'autres troubles acquis du langage, a débuté tout récemment sous la direction du Dr René Tissot et connaît déjà un très grand succès. En effet, rien n'était fait à Genève jusqu'à ce jour pour tâcher de rééduquer ces malades, relativement nombreux. Il deviendra indispensable de compléter cette consultation par la création d'une classe de réadaptation et rééducation qui pourrait fonctionner à Beau-Séjour, où la majorité de ces patients séjourne assez longtemps après leur hospitalisation.

Une seconde consultation spéciale est donnée au moyen du *psychodrame*, technique qui permet de traiter des malades inaccessibles à d'autres moyens thérapeutiques : même si le rendement de cette consultation est moindre par rapport aux moyens employés (nombre de psychothérapeutes), elle permettra, une fois les moyens techniques bien au point, de venir compléter les thérapeutiques de groupe. Son efficacité deviendra alors équivalente à celle des méthodes de groupe décrites.

Nous envisageons de créer, en 1962, une *consultation spéciale pour malades atteints d'affections psychosomatiques* (certains cas d'asthme, hypertension, ulcère d'estomac, colite ulcéreuse, etc.)

La consultation d'*épileptologie* est faite dans le cadre de la Policlinique de médecine avec notre participation.

L'*activité de routine* de la Policlinique de psychiatrie a été par ailleurs la même qu'au cours des années précédentes : dépistage des affections psychiatriques dans la population, consultations psychiatriques pour l'Hôpital cantonal et les autres policliniques, traitement et réadaptation psycho-sociale de ces mêmes malades dans la mesure permise par les moyens dont la Policlinique dispose actuellement. Les traitements commencés à la Clinique psychiatrique ont été poursuivis à la Policlinique lorsqu'un médecin de la ville de les assurait pas.

Le tableau qui suit ce rapport donne le détail des activités spéciales et des activités de routine. Il illustre clairement l'augmentation constante de la demande et les efforts faits par la Policlinique pour s'adapter et faire face à cette pression.

Les *activités externes* de la Policlinique ont consisté essentiellement dans l'amélioration de la formation psychiatrique du personnel paramédical, dont le concours s'avère chaque jour plus indispensable sur le plan de l'amélioration de l'hygiène mentale générale. Des cours ont été donnés aux infirmières de l'Hôpital cantonal et de la Croix-Rouge genevoise, aux travailleurs sociaux et aux élèves de l'Ecole d'études sociales. Trois médecins de la Policlinique consacrent chacun deux heures par semaine à la supervision du travail et à la formation des travailleurs sociaux désireux de se perfectionner dans les techniques psycho-sociales ; une trentaine de travailleurs sociaux fréquentent régulièrement ces séminaires. Enfin, une aide est apportée, dans la mesure du possible, aux diverses ligues et associations d'utilité publique qui nous en font la demande.

Les différentes activités mentionnées ont été effectuées par les personnes suivantes qui, en dehors du Dr Garrone, ont constitué en 1961, l'équipe de la section pour adultes :

Médecin-adjoint a.i. : Dr Claude Vauthier

Médecins-assistants : Dr D. Frossard de Saugy (remplacée depuis janvier 1962 par Dr Costoulas),
Dr Gunn-Sechehayé (remplacé depuis octobre 1961 par Dr Cherpillod),
Dr Benmiloud (remplacé depuis janvier 1962 par Mlle Dr Fredland);

Médecin-adj. (I.P.) : Dr Gressot (2 heures par semaine);

Médecin-consultant

bénévole : Dr Genevard (2 h. par semaine);

Assistance sociale : Mlle J. Favre;

Secrétaire : Mlle A. Décombaz.

En outre, deux psychologues, Mlle A. Picot et M. Ph. Kocher, ont aidé bénévolement le Dr Frossard de Saugy dans ses consultations de psychothérapie par la relaxation.

Dès le 1er janvier 1962, Mlle Dr Frossard de Saugy, installée en ville, devient médecin-consultant de la Polyclinique.

Avec ces différentes activités, les bases structurales du futur centre d'hygiène psycho-sociale sont posées. L'augmentation de l'effectif et l'adjonction d'un certain personnel technique, permettraient de modifier rapidement l'organisation du service, de créer des secteurs, d'étendre l'activité à domicile, d'établir une permanence, d'ouvrir des ateliers protégés et de poursuivre la réadaptation jusqu'à l'intégration, soigneusement préparée du patient dans la vie normale.

STATISTIQUE DE L'ANNÉE 1961

Nombre de consultations en 1961	10 100
Polyclinique d'adultes:	
Consultations individuelles	7 876
Psychothérapie par relaxation	1 000
Psychodrame	375
Psychothérapie de groupe	225
Polyclinique d'enfants	624
Nombre total de malades examinés en 1961	1 950
Nombre de malades immatriculés en 1961	1 100
Nombre de malades anciens qui ont fréquenté la Polyclinique en 1961	850
Nombre de malades examinés à la demande de l'Hôpital cantonal	583
Nombre de malades nouvellement immatriculés provenant de la Clinique psychiatrique	127
Nombre de malades anciennement immatriculés ayant séjourné à la Clinique de Bel-Air	143
Nombre total d'enfants examinés par la section pour enfants en 1961	130
Nombre d'enfants immatriculés en 1961	80
Nombre total de consultations dispensées par la section pour enfants en 1961	624
	<i>Nouveaux cas Anciens cas Total</i>
Genevois	252 99 351
Confédérés	587 501 1 088
Etrangers	261 150 411

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1961, la Clinique a reçu pour les séjours des malades non assistés 840 066,40 F
(en 1960, 542 594,85 F)

Pour les malades assistés, les recettes provenant du Service d'assistance médicale (recouvrements non compris) ont été de :

assistés genevois 636 438,— F
(en 1960 : 614 868,25 F)

assistés confédérés 279 203,50 F
(en 1960 : 252 488,20 F)

assistés étrangers 256 644,— F
(en 1960 : 269 183,— F)

ensemble des malades assistés 1 172 285,50 F
(en 1960 : 1 136 539,45 F)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés : 118 863 journées
(en 1960 : 112 151 journées)

malades 212 569 »
(en 1960 : 204 061 journées)

La répartition des journées des malades par nationalité est la suivante :

Genevois :	120 888 journées	(en 1960 : 120 119 journées)
Confédérés :	59 150 »	(» » 51 187 »)
Etrangers :	32 531 »	(» » 32 755 »)
	212 569 journées	204 061 journées

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 69 393 journées, soit le 32,65% ; il reste pour les malades assistés 143 176 journées, soit le 67,35%, se répartissant comme suit :

assistés genevois :	91 123 journées	= 42,87% (en 1960 : 46,62%)
assistés confédérés :	30 815 »	= 14,49% (» » 13,93%)
assistés étrangers :	21 238 »	= 9,99% (» » 11,02%)

Au 31 décembre 1961, l'effectif des malades était de 528, non compris 9 malades détachés à l'Hôpital cantonal et 34 en congé, soit :

178 malades non assistés :	33,71%	(en 1960 : 29,13%)
231 » assistés genevois :	43,75%	(» » 44,90%)
65 » assistés confédérés :	12,31%	(» » 14,84%)
54 » assistés étrangers :	10,23%	(» » 11,13%)
528 » au total.		

La clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

12,11 F pour les malades non assistés	(en 1960 : F 9,35) tabl. XII.
6,98 F pour les malades assistés genevois	(en 1960 : F 6,46) tabl. XII.
9,06 F pour les malades assistés confédérés	(en 1960 : F 8,88) tabl. XII.
12,08 F pour les malades assistés étrangers	(en 1960 : F 11,97) tabl. XII.

Coût de la journée de maladie :

En 1961, le coût de la journée de maladie se monte à 29,74 F (tabl. V), compte non de 1,46 F prévus pour des travaux en cours (En 1960 : F 27,20).

BILAN (tableau I)

	1960	1961
ACTIF	F	F
I. Actifs d'exploitation		
Immobilisations (tableau II)	364 579,80	355 311,20
Amortissements (tableau II)	223 679,85	185 170,75
Net	140 899,95	170 140,45
Marchandises en stock	563 010,05	564 997,80
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	127 925,20	256 045,25
Débiteurs divers (tabl. III)	84 415,35	76 299,60
Caisse et Chèques postaux	254 339,07	873 497,73
	1 170 589,62	1 940 980,83
II. Actifs des fonds à destination spéciale		
Banques : dépôts divers, titres (tabl. IV)	26 929,50	26 867,50
» » » espèces (tabl. IV)	204 336,93	210 777,28
» » » Dépôts malades	5 893,44	59 277,14
Caisse cpte courant Arbre de Noël	10 540,83	11 685,61
» » » Fonds Travail	8 189,—	5 165,72
» » » Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	1 656,86	1 617,55
Crédits transitoires (tabl. XIV)	520,—	760,—
	258 066,56	316 150,80
III. Actifs de placement		
Caisse d'Epargne, Fonds autos	14 745,01	1 612,49
» » » Fds appar. électr. méd.	7 560,61	7 784,70
» » » Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	175,79	109,36
	22 481,41	9 506,55
Total de l'actif	1 451 137,59	2 266 638,18
	1960	1961
PASSIF	F	F
I. Fonds propres		
Fonds renouvellement automobiles	14 745,01	1 612,49
» » » impôts anticip. à récup.	116,21	52,61
» » » Fonds app. élect.-médicaux	7 560,61	7 784,70
» » » impôts anticipés à récupérer	59,58	56,75
Capital d'exploitation	765 656,90	765 772,85
	788 138,31	775 279,40
II. Fonds à destination spéciale		
Tableau IV	255 889,70	313 773,25
Impôts anticipés à récupérer	1 656,86	1 617,55
	257 546,56	315 390,80
III. Passif exigible à court terme		
Créanciers divers (tabl. III)	329 127,95	518 884,95
Passifs transitoires (tabl. XIV)	76 208,82	623 978,02
Total	1 451 021,64	2 233 533,17
IV. Boni ou déficit budgétaire de l'exercice en cours B	115,95	33 105,01
Total du passif	1 451 137,59	2 266 638,18

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (tableau II)

	Valeur d'acq. ou de constr. (après annulation) F	Amortiss. (après réintégration) F	Valeur nette F
a) au 31.12.1961			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	339 350,55	172 186,30	167 164,25
Exploitation agricole	4 824,65	3 930,45	894,20
Automobiles	9 056,—	9 054,—	2,—
Total	355 311,20	185 170,75	170 140,45
b) au 31.12.1960			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	348 619,15	212 988,—	135 631,15
Exploitation agricole	4 824,65	3 447,85	1 376,80
Automobiles	9 056,—	7 244,—	1 812,—
Total	364 579,80	223 679,85	140 899,95

Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers (Tableau III)

	31.12.60 F	31.12.61 F
a) Pensionnaires et garants		
Service d'assistance médicale pour genevois	48 580,75	99 208,—
» » » confédérés	21 719,80	43 788,50
» » » étrangers	22 464,30	40 661,—
Caisses-maladie	13 973,50	17 270,—
Assurances-accidents privées	—,—	—,—
Assurance accidents Suval	—,—	—,—
Assurance militaire	884,50	976,—
Assurance scolaire	—,—	—,—
Pensionnaires divers	17 746,—	51 896,20
Créances en recouvrement au SAM	2 556,35	2 245,55
Total	127 925,20	256 045,25
b) Débiteurs divers		
Impôts anticipés à récupérer	1 832,65	1 726,91
Factures diverses à encaisser	27 123,90	33 677,30
Divers en recouvrements au SAM	539,15	643,45
Allocations de vie chère à recevoir	56 048,55	33 347,80
Indemnités assurances à recevoir	703,75	8 631,05
Total	84 415,35	76 299,60
c) Créanciers divers		
Fournisseurs	281 346,—	515 531,70
Primes d'assurances à payer	45 881,70	—,—
Pensionnaires	1 900,25	3 353,25
Total	329 127,95	518 884,95

Actifs des fonds à destination spéciale (Tableau IV)

	31.12.60 F	31.12.61 F
a) Fonds à destination spéciale		
Legs Quillet	4 127,02	4 467,17
Dépôts des malades	72 376,24	125 759,94
Arbre de Noël	40 925,98	48 120,52
Fonds Travail	85 745,75	76 233,68
Fonds Castan	35 100,47	35 942,61
Fonds Champrenaud	8 946,66	9 220,28
Dons et Legs	333,72	343,73
Legs Montandon	1 804,53	1 858,02
Legs Grandthiévant	1 989,50	2 048,48
Legs Dubois-Frank	318,79	328,35
Policlinique psychiatrique	4 221,04	4 346,14
Fonds Loisirs	—,—	5 104,33
Total	255 889,70	313 773,25
b) Dépôts divers en banques		
1. Titres		
Caisse d'Epargne, Legs Quillet	155,50	186,—
» » Fonds Travail	13 486,—	13 570,—
» » Dons et Legs	103,—	124,—
» » Fonds Castan	13 185,—	12 987,50
Banque Lombard-Odier, Legs Castan	26 929,50	26 867,50
Total	26 929,50	26 867,50
2. Espèces :		
Caisse d'Epargne, Fonds Loisirs	—,—	5 104,33
» » Legs Quillet	3 971,52	4 281,17
» » Dépôts des malades	66 482,80	66 482,80
» » Arbre de Noël	30 385,15	36 434,91
» » Fonds Travail	64 070,75	57 497,96
» » Fonds Castan	21 915,47	22 955,11
» » Legs Champrenaud	8 843,66	9 096,28
» » Dons et Legs	333,72	343,73
» » Legs Montandon	1 804,53	1 858,02
» » Legs Grandthiévant	1 989,50	2 048,48
» » Legs Dubois-Frank	318,79	328,35
» » Policlinique psychiatrique	4 221,04	4 346,14
Total	204 336,93	210 777,28

COMPTE GÉNÉRAL DE PERTES ET PROFITS (Tableau V)

Nombre de journées d'hospitalisation : 212 569.			
	Tableaux	Par jour F	Montants F
Charges :			
900. Frais de personnel	VI	22,08	4 693 065,95
901. Frais d'alimentation	VII	2,90	616 459,39
902. Frais des services médicaux	VIII	0,02	4 692,93
903. Frais serv. gén. adm. entret. ord.	IX	5,23	1 112 689,87
905. Frais policlinique psychiatrique	XIII	0,80	169 530,85
916. Amortissement mobilier	XI	0,16	33 933,15
914. Amortissement des automobiles	XI	0,01	1 810,—
Total		31,20	6 632 184,14

<i>Produits :</i>			
	<i>Tableau</i>	<i>Par jour</i>	<i>Montants</i>
700-708. Taxes d'hospitalisation	XII	9,47	2 012 351,90
960-962. Subventions et allocations ord.	XI	21,77	4 628 404,10
950. Revenus de l'exploit. agricole	X	0,12	24 533,15
Total		31,36	6 665 289,15
990. Résultat net : (profit)		0,16	33 105,01

FRAIS DU PERSONNEL (Tableau VI)

Nombre de journées d'hospitalisation : 212 569.

	<i>Par jour</i>	<i>Montants</i>
	F	F
300. Salaires de base en espèces	16,11	3 423 547,10
310. Indemnités de subsistance	—	—
320. Allocations de vie chère	1,63	346 383,—
323. Primes d'ancienneté et prestations spéciales	0,07	15 416,35
324. Indemnités pour le service de nuit	0,25	53 898,—
325. Autopsies, rapatriements	—	240,—
330. Pensions de retraite	1,94	412 505,90
331. Allocations de vie chère aux retraités	1,10	234 148,10
340. Contributions AVS.	0,44	93 953,55
341. Primes assurances accidents	0,47	98 857,15
342. Frais spéciaux pour le personnel	0,03	7 272,—
343. Contributions allocations fam. (CAFAC)	0,36	77 390,55
344. Subside à la caisse-maladie personnel	0,05	10 600,—
350. Honoraires & certificats médicaux payés	—	—
345. Contributions Caisse prév. pers.	0,68	143 603,—
326. Allocations de ménage	0,17	35 664,—
Total	23,30	4 953 478,70
<i>A déduire :</i>		
390. Indemnités versées par les Cies d'assur.	0,19	40 348,55
391. Honoraires et certif. méd. encaissés	—	—
392. Salaires imputés à exploitation agricole	0,13	28 724,25
393. Salaires imputés à divers	0,01	2 000,—
394. Divers	0,06	14 388,65
395. Salaires imputés à policlinique psychiatrique	0,80	168 810,85
386. Salaires imputés à Centre social	0,03	6 140,45
Total	1,22	260 412,75
Net	22,08	4 693 065,95

FRAIS D'ALIMENTATION (Tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 212 569.

	<i>Par jour</i>	<i>Montants</i>
	F	F
400. Viande, charcuterie, volaille, poisson	0,64	135 338,16
410. Lait	0,54	115 614,80
420. Fromage, beurre, graisse, œufs	0,50	107 123,29
430. Pain	0,15	32 806,40
440. Farine, pâtes	0,07	15 335,10
450. Fruits, légumes, céréales	0,77	163 417,43
460. Boissons	0,02	3 961,85
470. Café, chicorée, cacao, sucre.	0,16	33 560,45
480. Denrées diverses et divers	0,20	41 935,06
Total	3,05	649 092,54

<i>A déduire :</i>		
491. Repas payés par le personnel	0,11	23 154,90
498. Divers	0,04	9 478,25
Total	0,15	32 633,15
Net	2,90	616 459,39

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (Tableau VIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 212 569.

	<i>Par jour</i>	<i>Montants</i>
	F	F
500. Pharmacie, médicaments	0,56	118 768,74
510. » pansements	0,01	3 558,40
520. » instruments et accessoires	—	1 944,90
530. Bibliothèque médicale	0,04	7 624,70
540. Soins spéciaux aux malades (dépenses)	0,04	8 069,—
550. Pharmacie, radiologie, analyses, divers	—	627,14
560. Laboratoires, produits	0,06	12 000,—
561. » instruments et accessoires	0,06	12 000,—
562. » EEG, dépenses	0,03	6 245,75
Total	0,80	170 838,63
<i>A déduire :</i>		
590. Traitements, médicaments, analyses, facturés	0,58	124 312,15
591. Radiologie (facturé)	0,01	1 393,75
592. Soins spéciaux aux malades (recettes)	0,06	12 597,25
593. EEG, recettes	0,13	27 842,55
Total	0,78	166 145,70
Net	0,02	4 692,93

FRAIS DES SERVICES GÉNÉRAUX FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION (Tableau IX)

Nombre de journées d'hospitalisation : 212 569.

<i>Frais des services généraux :</i>		
	<i>Par jour</i>	<i>Montants</i>
	F	F
600. Lingerie	0,12	25 183,40
601. Literie	0,07	15 537,15
602. Blanchissage	0,04	9 027,35
603. Nettoyages	0,07	14 244,50
604. Eclairage, force-motrice	0,20	42 493,65
6050. Combustibles	0,53	112 019,45
6051. Gaz	0,01	2 739,—
606. Eau	0,03	6 548,05
607. Vêtements, chaussures	0,08	16 429,15
Total	1,15	244 221,70

Frais d'administration et divers :

6200. Fournitures d'administration		
6201. Bibliothèque des malades	0,04	7 528,70
621. Imprimés	0,01	2 128,50
622. Téléphones	0,02	4 776,65
623. Poste	0,07	14 573,15
624. Assurances diverses	0,02	3 536,35
625. Prestations nature malades travailleurs	0,14	29 848,40
626. Rémunération aux malades travailleurs	0,03	6 500,—
627. Inhumations (dépenses)	0,12	26 000,—
628. Frais divers d'administration	—	684,—
Total	0,31	65 407,20
	0,76	160 982,95

A déduire :

691. Frais funéraires récupérés	0,01	1 154,25
Net	0,75	159 828,70

Frais d'entretien sans la main d'œuvre :

6100. Bâtiments		
6110. Bâtiments (Crédits extraordinaires)	1,55	330 510,90
612. Installations électriques	2,25	478 000,—
6130. Installations de chauffage	0,03	5 706,55
6140. Mobilier et matériel usuel	0,04	9 719,65
6141. » (crédits extraord.)	0,12	24 454,67
615. Mobilier et matériel médical	0,14	29 500,—
616. Machines	0,03	6 469,30
617. Parcs et préaux	0,02	4 202,45
6180. Autos	0,17	35 867,10
6104. Immeubles: transformation Pav. 5 H.	0,02	4 883,95
6105. » Equipement atelier mécanique	0,94	200 000,—
6152. Mobilier: acquisition appareil radio	0,12	25 000,—
Total	0,40	85 000,—
	5,83	1 239 314,57

A déduire :

690. Locations au personnel	0,11	23 175,10
904. Crédits extraordinaires	2,39	507 500,—
Total	2,50	530 675,10
Net	3,33	708 639,47
Total général	5,23	1 112 689,87

EXPLOITATION DU DOMAINE AGRICOLE
(Tableau X)

1. POTAGER

	<i>Montants</i>	
	<i>F</i>	
2200. Salaires y compris les charges sociales		21 830,50
2220. Graines et semences, engrais		8 084,20
2230. Frais généraux		923,55
2250. Entretien de l'outillage et du matériel		632,60
2260. Amortissement du matériel		128,—
2296. Variation de l'inventaire		1 467,50
Total		33 066,35

A déduire :

2290. Fournitures de légumes, fruits	1 299,75
2291. Fournitures de pommes de terre	31 507,50
2292. Fournitures de fleurs	8,—
2295. Recettes diverses	32 815,25
Total	251,10
Perte	—

2. VERGER

2300. Salaires y compris les charges sociales	5 793,75
2330. Frais généraux	1 765,85
2360. Amortissement du matériel	354,60
2396. Variation inventaire	587,50
Total	8 501,70

A déduire :

2390. Fournitures de fruits, divers	13 430,50
2396. Variation de l'inventaire	—
Total	13 430,50
Boni	4 928,80

3. VOLIÈRE

2400. Salaires y compris les charges sociales	1 100,—
2430. Frais généraux et divers	15 015,15
Total	16 115,15

A déduire :

2490. Fourniture de volaille	4 956,25
2491. Fourniture d'œufs	15 736,50
2496. Variations de l'effectif du parc	1 080,—
Total	21 772,75
Boni	5 657,60

4. FERME

2500. Salaires y compris les charges sociales	—
2550. Entretien des bâtiments, frais généraux	1 317,15
Total	1 317,15

A déduire :

2590. Fermage	15 515,—
2591. Recettes diverses	—
Total	15 515,—
Boni	14 197,85

5. BOIS

2592. Recettes diverses	—
Boni	—

RÉCAPITULATION

1. Potager, perte	251,10
2. Verger, profit	4 928,80
3. Volière, profit	5 657,60
4. Ferme, profit	14 197,85
5. Bois profit	—
Total	24 533,15

Revenu net total de l'exploitation du domaine agricole

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS
(Tableau XI)

<i>Amortissements</i>		
	<i>Par jour</i> F	<i>Montants</i> F
916. Matériel, mobilier, machines clinique	0,16	33 935,15
914. Automobiles	0,01	1 810,—
Total	0,17	35 745,15
<i>Subventions et allocations</i>		
<i>a) A l'ordinaire :</i>		
	<i>Par jour</i> F	<i>Montants</i> F
960. Allocation de l'Etat	18,37	3 904 270,—
961. Remboursement alloc. vie chère, personnel	1,63	346 383,—
962. » » » retraités	1,10	234 148,10
964. » contribution caisse prévoyance	0,67	173 603,—
Total	21,77	4 628 404,10
<i>b) A l'extraordinaire :</i>		
9630. Transformation des bâtiments	2,39	507 500,—
Total		507 500,—
Total général	24,16	5 135 904,10

STATISTIQUE DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATÉGORIE DE DÉBITEURS (Tableau XII)

	<i>Journées</i>	<i>Par jour</i> F	<i>Montants</i> F
700. Assistés genevois	91 123	6,98	636 438,—
701. Assistés confédérés	30 815	9,06	279 203,50
709. Assistés étrangers	21 238	12,08	256 644,—
702. Caisses-maladie	18 132	9,65	174 902,50
703. Assurances privées	196	14,49	2 840,50
704. Assurance Suval	—	—	—
705. Assurance militaire	435	16,11	7 006,50
706. Assurance scolaire	51	5,—	255,—
708. Pensionnaires privés	50 579	12,95	655 061,90
700-709. Total	212 569	9,47	2 012 351,90

POLICLINIQUE PSYCHIATRIQUE (Tableau XIII)

<i>Nombre de journées d'hospitalisation : 212 569</i>		
	<i>Par jour</i>	<i>Montants</i>
301. Salaires de base en espèces	0,66	139 081,40
321. Allocations de vie chère	0,06	12 819,10
3230. Primes ancienneté, prest. spéc.	0,02	3 903,50
3400. Contributions AVS	0,02	3 949,85
3410. Primes assurances accidents	—	—
3420. Frais spéciaux pour le personnel	0,01	3 014,70
3430. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	—	—
351. Certificats médicaux payés	0,03	5 742,30
3450. Contributions Caisse prévoyance du personnel	0,80	168 810,85
Total		600,—
6182. Indemnités autos	—	120,—
6280. Divers	—	720,—
Total		169 530,85
905. Frais de la polyclinique psychiatrique	0,80	

ACTIFS TRANSITOIRES (Tableau XIV)
au 31 décembre 1961

	F
Service Social Bel-Air	760,—

PASSIFS TRANSITOIRES (Tableau XIV)

	F
Fonds de recherches scientifiques	4 365,30
Fonds national de recherches scientifiques	2 565,12
Fonds études élèves	122,55
Fonds Ogrizek	38 703,05
Centre social	12 580,—
Fonds ecolage	4 962,—
Service Social département	560 680,—
Transformations Pavillon 5 H	623 978,02
Total	

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

approuvant le compte rendu administratif et financier de la Clinique
psychiatrique de Bel-Air, pour l'exercice 1961

du 14 septembre 1962

Le Conseil d'Etat

vu les articles 1, 2, 4, al. 5, lettres e) et g), de la loi du 21 novembre
1900 sur l'organisation de l'assistance publique médicale ;

vu la décision de la commission administrative de la Clinique psy-
chiatrice de Bel-Air, du 16 mai 1962, approuvant le compte rendu
administratif et financier de l'exercice 1961 ;

vu le rapport du 6 août 1962 de la Société fiduciaire et de gérance
S.A., sur le contrôle des comptes de la clinique psychiatrique de Bel-Air,
pour l'exercice 1961 ;

vu la note du Contrôle financier cantonal, du 3 septembre 1962,

Arrête :

Le compte rendu administratif et financier de la Clinique psychia-
trique de Bel-Air, pour l'exercice 1961, est approuvé et l'impression
en est autorisée.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :
J. P. Galland

TABLE DES MATIÈRES

Renseignements généraux	4
Effectif du personnel	5
Mouvement des malades	10
Malades entrés en 1961 ; formes des maladies mentales	10
Rapatriements.	11
Décès	11
Organisation et activité	13
Statistique de l'année 1961	16
Rapport administratif et financier	17